

1. La circonscription de Poncin au format numérique :

<p><b>Présentation en images et en photos des personnes ressources de la circonscription :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe de circonscription</li> <li>- Collectif de formateurs</li> <li>- DICS</li> <li>- RASED</li> <li>- Liste et coordonnées des écoles</li> </ul>	<p>Cliquer sur l'image pour accéder à la présentation en ligne (en cours d'actualisation) :</p> 
<p><b>Site de circonscription</b></p> <p>Un accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux informations de circonscription (écoles, RASED, DICS, équipe de circonscription, note de service)</li> <li>▪ aux projets de la circonscription partagés par les collègues enseignant(e)s</li> <li>▪ aux ressources EDUSCOL par cycle</li> <li>▪ aux documents relatifs à pHARe (protocole, enjeux, ressources)</li> <li>▪ à l'agenda des agréments et des animations pédagogiques</li> <li>▪ à l'ensemble des sites départementaux (directeurs, numérique...)</li> </ul>	<p><b>Adresse :</b> <a href="https://poncin-ain.circo.ac-lyon.fr">https://poncin-ain.circo.ac-lyon.fr</a></p>  <p>Identifiant : circo Mot de passe : poncin</p>

2. Horaires d'ouverture du secrétariat :

<p><b>Lundi- Jeudi- Vendredi</b></p> <p><b>De 7h45 à 8h45 : absences et remplacements du jour</b></p> <p><i>Pour tout autre question, merci de contacter le secrétariat en dehors de ces horaires.</i></p>	<p><b>7h45- 12h 13h30- 17h</b></p>	<p>Kathy Pezin vous accueille à la circonscription aux horaires d'ouverture.</p> <p><i>En cas de venue les mardis ou mercredis, assurez-vous en amont que l'un des membres de l'équipe soit bien présent pour vous accueillir.</i></p>
<p><b>Mardi et mercredi A distance</b></p> <p><b>De 7h45 à 8h45 : absences et remplacements du jour</b></p>	<p><b>7h45- 12h 13h30- 17h</b></p> <p><b>Mercredi : uniquement le matin</b></p>	<p>Ces deux journées, Kathy Pezin sera en télétravail et joignable au 07.88.62.62.34</p> <p><b>Attention :</b> <i>s'agissant de son portable personnel, et afin de veiller au respect de la vie personnelle, les communications sur le portable doivent être réalisées pendant les heures d'ouverture du secrétariat.</i></p>

### 3. Modalités de communication

La messagerie électronique est à privilégier pour les échanges et communications entre les écoles et/ou les enseignants et l'inspection. Pour les situations relevant de l'urgence, notamment les absences et l'organisation des remplacements, le téléphone reste bien sûr le moyen de communication le plus rapide, aux heures d'ouverture du secrétariat.



L'ensemble des courriers et messages destinés à l'inspectrice sera adressé au secrétariat ([Ce.0011458e@ac-lyon.fr](mailto:Ce.0011458e@ac-lyon.fr)).

Toutefois, pour des **communications à caractère confidentiel ou urgent**, l'adresse fonctionnelle de l'inspectrice pourra être utilisée comme destinataire ou en copie : [ien.0011458e@ac-lyon.fr](mailto:ien.0011458e@ac-lyon.fr). **Dans le cadre d'échanges à caractère professionnel, seules les adresses académiques personnelles (au format prenom.nom@ac-lyon.fr) doivent être utilisées.**

Je vous remercie, au nom de l'équipe de circonscription, de veiller à préciser l'objet des courriels en lien avec leur contenu.

Par ailleurs, vous pouvez formuler une demande de rendez-vous auprès de la secrétaire de circonscription si vous rencontrez une situation particulière.

### 4. Les absences

#### ▪ Congé maladie

***Les absences doivent être impérativement signalées le plus tôt possible à l'inspection ET à l'école, régularisées et justifiées. Le formulaire unique est accessible sur le site de la circonscription :***

[Onglet circonscription → formulaires](#)

Pour tout congé maladie, il est nécessaire de transmettre au secrétariat le document fourni par le médecin (volets 2 et 3 uniquement) dans un délai de 48 heures.

#### ▪ Demande d'autorisation d'absence

Une demande d'autorisation d'absence est obligatoire en cas d'absence sur le temps scolaire (en dehors d'un congé avec arrêt de travail) mais également en cas d'absence à une réunion obligatoire dans le cadre des obligations règlementaires de services (ORS) des professeurs des écoles (animation pédagogique, conseil d'école etc). Il s'agit du formulaire unique.

**En cas d'arrêt de travail, et afin de faciliter la continuité du service, et donc la mise en œuvre des moyens de remplacements, je vous remercie de bien vouloir avertir le plus tôt possible la circonscription.**

**De plus, il est indispensable de faire connaître la date de reprise ou d'avertir, dès que vous en avez connaissance, s'il y a prolongation du congé.**

## 5. Les titulaires remplaçants (circulaire à paraître)

La gestion des enseignants TR est toujours en lien avec la circonscription, toutefois les « gestionnaires » des suppléances ne sont pas identiques :

Fonction	Vous êtes « géré.e » par	Personne à contacter	Coordonnées
TR ZIL TR ZDA	Circonscription de Poncin	Kathy PEZIN	04 81 50 03 94 <a href="mailto:ce.0011458e@ac-lyon.fr">ce.0011458e@ac-lyon.fr</a> 07.88.62.62.34 (mardi et mercredi)
TR ZR	Conjointement par la circonscription et la DSDEN – Bourg en Bresse	Bureau des remplacements à la DSDEN	04.74.45.58.50 <a href="mailto:ce.ia01-diper-remplacement@ac-lyon.fr">ce.ia01-diper-remplacement@ac-lyon.fr</a>

**Pour rappel**, lorsque vous n'avez pas reçu d'avis de suppléance, vous êtes en renfort au sein de votre école de rattachement administratif.

En lien avec les propos ci-dessus, les avis de suppléance et prises de contact pour les remplacements sont effectués avec les messageries professionnelles. Il appartient donc aux TR de consulter régulièrement leur messagerie.

## 6. Le RASED

Trois antennes sont donc réparties sur l'ensemble de la circonscription.

<b>Antenne RASED Meximieux</b>	<a href="mailto:antenne.rased3.0011458e@ac-lyon.fr">antenne.rased3.0011458e@ac-lyon.fr</a>	<b>Enseignantes spécialisées :</b> Dominique CLERGEOT Sylvie ROBIN <b>Psychologue EN :</b> Dorsaf DABEK
<b>Antenne RASED Pont d'Ain</b>	<a href="mailto:Antenne.rased2.0011458e@ac-lyon.fr">Antenne.rased2.0011458e@ac-lyon.fr</a>	<b>Enseignante spécialisée :</b> Anne-Marie MALAFONT <b>Psychologue EN :</b> Nadège GONZALES
<b>Antenne RASED Villereversure</b>	<a href="mailto:Antenne.rased1.0011458e@ac-lyon.fr">Antenne.rased1.0011458e@ac-lyon.fr</a>	<b>Enseignante spécialisée :</b> Carole THIVIND <b>Psychologue EN :</b> Nathalie DARMON

## 7. L'équipe de circonscription

FONCTION/ Missions	Qui ?	Contact
Inspectrice de l'Éducation Nationale	Julia VUILLAUME	04 81 50 03 94 <a href="mailto:ce.0011458e@ac-lyon.fr">ce.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Secrétariat de la circonscription Assistante de l'IEN	Kathy PEZIN	04 81 50 03 94 <a href="mailto:ce.0011458e@ac-lyon.fr">ce.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Conseiller Pédagogique 1 <sup>er</sup> degré- généraliste	Nicolas BIEBER	<a href="mailto:cpcg.0011458e@ac-lyon.fr">cpcg.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Conseillère Pédagogique 1 <sup>er</sup> degré avec mission EPS	Aurélie BONIN	<a href="mailto:cpce.0011458e@ac-lyon.fr">cpce.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Conseillère Pédagogique aux usages du numériques (50%) et généraliste	Elodie LUGAND	<a href="mailto:Ctice.0011458e@ac-lyon.fr">Ctice.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Enseignante du Dispositif Inclusion et Climat Scolaire (DICS)	Martine LESOIN	<a href="mailto:dics.0011458e@ac-lyon.fr">dics.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Assistante de prévention	Estelle HENRIQUES	<a href="mailto:Assistant-prevention.0011458e@ac-lyon.fr">Assistant-prevention.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Référente mathématiques de circonscription (RMC)	Sandrine CHABERT	<a href="mailto:Rmc.0011458e@ac-lyon.fr">Rmc.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Cellule pHARe	Julia VUILLAUME Aurélie BONIN Martine LESOIN	<a href="mailto:Cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr">Cellulephare.0011458e@ac-lyon.fr</a>
Coordonnatrice du pôle de formation En lien avec les maîtres formateurs de la circonscription	Aurélie BONIN	<a href="mailto:Coordopole.0011458e@ac-lyon.fr">Coordopole.0011458e@ac-lyon.fr</a>